

LE PAPE ET LES CONFLITS SOCIAUX

(Extraits d'une lettre récente du pape Benoît XV aux évêques de la Vénitie)

POUR obvier aux maux inhérents à ces difficiles problèmes, l'Eglise seule a des remèdes sûrs et efficaces, conformes aux lois éternelles de cette justice que le monde réclame aujourd'hui à grands cris. Et ces lois de justice, il faut absolument les observer, mais en se tenant en dedans de leurs limites pour leur conserver leur caractère même de justice et leur force durable. Aussi, tandis que d'une part nous disons aux riches d'être généreux et de tenir plutôt à l'équité qu'au droit strict, d'autre part nous recommandons vivement aux prolétaires de ne pas mettre en péril leur foi chrétienne par des exigences qui dépasseraient la mesure. C'est en effet une tactique de nos adversaires de pousser à demander trop, même à l'Eglise, afin d'exciter ensuite le peuple à la défection s'il n'obtient pas tout ce qu'il a désiré.

Il faut donc s'abstenir de tout excès; et il y a toujours excès dans la violence et l'excitation à la haine des diverses classes sociales: excès lorsqu'on perd de vue que, malgré l'égalité et la fraternité naturelles des hommes, il y a entre eux bien des inégalités naturelles aussi; excès enfin quand on donne comme unique but à la vie humaine l'acquisition des biens terrestres.

Les pauvres et les besogneux savent bien quelle affection particulière nous avons pour eux, parce qu'ils représentent plus parfaitement à nos yeux Jésus-Christ. Mais nous craignons que, parfois, en réclamant leur dû, ils n'en arrivent à oublier le devoir et à léser le droit des autres qui est pourtant sacré, autant que le leur, aux yeux de la religion. Les adversaires enseignent, il est vrai, à léser les droits d'autrui, et ils